

Rattachement Loire Atlantique à Région Bretagne, Débat du 15/12/18 à Saint Herblain

- Information
- Cadre de la loi
- Débat

- Positions F. Nicolon (groupe écolo Région PdL), C. Tramier CD 44

Rappel du contexte (cf. Ecolonews 136) :

« Une pétition, lancée à l'initiative de l'association Bretagne Réunie, a rassemblé plus de 100 000 signatures en Loire-Atlantique pour obtenir une consultation de la population sur la réunification de la Loire Atlantique à la Bretagne. Voir ici : <http://www.bretagnereunie.bzh/petition/>

« J'ai entendu les habitant·e·s de Loire-Atlantique. La démocratie m'oblige à poser la question aux élu·e·s du Département lors de la prochaine session, soit dès le 17 décembre prochain. » Après avoir consulté les représentant·e·s des deux groupes politiques de l'assemblée départementale, Philippe Grosvalet, président du Département de la Loire-Atlantique, vient d'annoncer que le droit d'option pour le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne serait soumis à l'ordre du jour de la prochaine session.

Cette demande dite « droit d'option » dans le cadre de la loi NOTRE sera soumise aux 62 élu·e·s de l'assemblée de Loire-Atlantique où siègent 31 femmes et 31 hommes. Cette consultation ouvrira la prochaine session départementale qui se déroule du 17 au 19 décembre prochain. La majorité des 3/5 de l'assemblée est nécessaire à l'approbation ou au rejet de la proposition. Les collectivités de Bretagne et des Pays de la Loire pourront à leur tour soumettre cette question à leurs assemblées respectives avant le 1er mars 2019.

Il s'agit là d'un sujet majeur dans l'organisation de notre – encore – Région qui est en fait passé assez inaperçu compte tenu de l'actualité assez chaude de ces dernières semaines. »

14 présents dont : JM Braud, R. Dantec, J. Leray, JF Tallio, P. Cotrel, P. Naizain, D. Estay, N. Lecoq, F. Bazin, D. Raveneau...

Sarthe et Vendée absentes

Intervention de Ronan Dantec :

La Loi NOTRE propose un compromis bancal sur un « droit d'option » à redécoupage tout en le rendant infaisable.

Il faut parvenir à un accord des 3/5ème de toutes les collectivités concernées et ce avant le 1^{er} mars 2019.

Le principe de la pétition est inscrit dans la loi (celle-ci a été lancée il y a 2 ans). Il y a là un fait politique dans un moment démocratique sensible (Gilets Jaunes, issus de milieux populaires plutôt favorable à réunification de la Bretagne) : plus de 100.000 signatures, à priori valables.

Le Conseil Départemental doit s'en saisir et prendre position, la question portant bien sur l'organisation d'un référendum. La majorité départementale (Grosvalet) devrait s'abstenir.

3 scénarii peuvent s'envisager :

- 1 : Statu quo
- 2 : Réunification
- 3 : Fusion des 2 régions

Des sondages auprès de la population 44 donnent une répartition équivalente pour chaque option.

La Région Bretagne de son côté, votera pour le seul scénario d'une région à 5 (rattachement de la Loire Atlantique).

Stratégie :

Oublier le droit d'option, se projeter sur 2019/2020 pour un vrai moment démocratique, ne pas ajouter frustration et colère.

La Région Pays de la Loire actuellement à droite n'a pas de réelle opposition, ni aujourd'hui ni à moyen terme, d'où un intérêt de fusionner les 2 régions.

Infos positionnement Elu.es :

Claire Tramier (interpellée au titre de son élection sous étiquette EELV) : la question du droit d'option sera posée à la prochaine assemblée départementale

F. Nicolon (groupe Ecologistes Région PdL) : au delà de tout clivage avant positionnement, aller dans le sens de la demande démocratique. Rassembler autour de cette question, discuter avec les voisins bretons sur un éventuel rapprochement : question orale à la prochaine plénière.

Quelques réflexions du public :

- Sur l'intérêt d'un rapprochement à l'échelle européenne : périmètre de l'Euro-région ?
- Identité culturelle et historique de la Bretagne à 5 départements (B5 vs B4)
- Les Pays de la Loire n'accepteront jamais de se séparer de la Loire Atlantique
- Le 44 a tissé des relations solides avec ses voisins
- La culture bretonne est-elle suffisamment partagée dans le 44 pour se rattacher à la Bretagne ?
- Et les 4 autres départements ?
- Bretagne terre d'ouverture au monde
- Rivalité vs coopération Rennes/Nantes
- La notion de frontière est dépassée, l'identité existe et doit être prise en compte mais n'a pas réponse à tout.
- Pays de la Loire région administrative sans identité propre (région « artificielle »)
- B4 victime de consanguinité ?
- Le parti EELV doit s'emparer de la question et prendre position sur organisation d'un référendum.

- La priorité des bretons est de sauver la langue bretonne.
-

R. Dantec : Nécessité d'un débat croisé

- Place des métropoles
- Identité populaire (attention à la frustration – mouvement GJ, ne pas laisser la question de l'identité au RN...)
- Aménagement du territoire (que les régions font très mal)

Défendre le processus démocratique, en restant prudent sur la forme. Vers 2 consultations :

- 1ère : La position de la Loire Atlantique,
Puis le cas échéant :
- L'ensemble des deux régions.